l'Humanité

SEPTIEME ANNEE. — N° 2239. JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN DIMANCHE 29 MAI 1910.

5 C. Le Numéro

RÉDACTION & ADMINISTRATION
16, Rue du Croissant, Paris (2e)
TÉLÉPHONE : 102-69
PUBLICITÉ : 110, Rue Réaumur — TÉLÉPHONE : 225-10
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Directeur Politique : JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départts	Etranger
Un An	18 fr. »	21 fr. »	31 fr. »
Six Mois	9 fr. »	10 fr. 50	16 fr. 50
Trois Mois	4 fr. »	5 fr. 25	9 fr. »
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 C. Le Numéro

DÉPOT LÉGAL N° Seine 466 1910

TOUS AU MUR DES FÉDÉRÉS !

POUR L'AVENIR de nos Manifestations

C'est aujourd'hui une nouvelle et décisive expérience que tente la Fédération de la Seine, et dont dépend, chez nous, on peut le dire, l'avenir des grandes manifestations populaires, semblables à celles qui se déroulent en Angleterre, en Belgique, en Suisse. La Fédération de la Seine a sagement et fermement agi en indiquant minutieusement ce qu'elle attend de tous ceux qui participeront à la manifestation organisée par elle.

Si chacun comprend cela, si tous sont là avec cette conscience collective du but à atteindre dont nous avons parlé déjà, il ne peut pas y avoir d'incidents. Quel est le gouvernement, quel est le préfet de police qui pourraient assumer la responsabilité de provoquer des troubles qui risqueraient d'être d'autant plus graves que les manifestants par avance résolus au calme, ne pourraient s'y trouver compromis et conduits que par des actes de nature à les indigner et les exciter jusqu'à une colère aveugle. L'opinion publique tout entière se soulèverait contre ceux qui deviendraient ainsi des criminels.

Mais nous voulons le dire ici, avec la Fédération de la Seine, tous les manifestants qui seront dans le cortège ont l'impérieux devoir de s'imprégner des résolutions de la Fédération.

Assurément, il y aura en dehors des cadres organisés du Parti, un grand nombre de citoyens — de citoyennes aussi, nous l'espérons — qui participeront au défilé. Du fait même qu'ils viennent manifester avec la Fédération, ils acceptent les règles librement débattues par les délégués réunis des sections. La Fédération doit pouvoir compter sur eux, comme ils peuvent compter sur elle pour les protéger et les aider en cas d'incidents extérieurs.

Si des incidents particuliers prenaient leur origine dans le cortège, ce sont nos camarades eux-mêmes qui les régleraient afin de ne pas laisser à la police l'occasion peut-être attendue, d'intervenir. Ceux qui feraient naître ces incidents risqueraient, s'ils y persistaient, de prendre figure de provocateurs et d'être traités comme tels.

Aussi bien nous ne disons ces choses que parce que nous voulons tout prévoir, écarter toutes les causes d'imprévu, car ces sentiments, nous sommes certains qu'ils seront au fond de tous les cœurs, de tous les esprits.

Et comme au matin de la manifestation Ferrer, nous répétons ici : « Confiance ». Camarades, travailleurs, socialistes, révolutionnaires, vous tous qui n'avez pas oublié les sacrifices de nos pères et les crimes de la bourgeoisie, venez jeter votre cri d'espérance, venez dire que le sang des morts a fécondé la moisson, et que l'heure approche chaque jour davantage où le travail organisé émancipera le monde en se libérant lui-même.

L'HUMANITÉ.

Devant le Mur

Aujourd'hui 29 mai, militants de la Seine, nous serons au mur, tous. A côté de Vaillant, à côté d'Allemane, à côté de Camélinat, à côté de Landrin, à côté de tous ceux qui soutinrent jusqu'au bout l'héroïque bataille de 71, les jeunes viendront, inébranlables, attester la vigueur de nos traditions, la continuité de notre effort, l'espoir d'une revanche chaque année plus complète.

La Fédération de la Seine a pris toutes mesures : aucune manœuvre policière ne pourra troubler le déroulement de notre manifestation. Ce n'est pas une impression de discorde ni d'agitation vaine, c'est une impression de puissance que le peuple de Paris doit emporter ce soir du Père-Lachaise.

Mais les précautions matérielles seraient vaines, le flottement le désordre seraient inévitables si tous les cœurs ne battaient à l'unisson. C'est l'unanimité, c'est la certitude des sentiments qui font la force d'une démonstration. Celle d'aujourd'hui sera forte. Car, au souvenir de la Commune, c'est d'un même rythme que battent tous les cœurs socialistes.

Unanimes, oui, nous le sommes par nos souvenirs, par nos colères. Quelque prudence qu'on veuille apporter dans l'œuvre de transformation sociale, quelque respect qu'on garde pour l'effort de réforme sincèrement tenté par des représentants des classes possédantes, on n'est pas, on ne peut pas être socialiste, si l'on ne garde au cœur un sentiment de révolte contre la société présente, si l'on oublie un seul moment les violences physiques et morales dont est quotidiennement victime la classe dépossédée. Des souvenirs comme ceux de la Commune concrétisent ce sentiment.

Nous penserons, en défilant devant le mur, au hideux massacre qui eut lieu là, à la fusillade de ces cent quarante-huit « qui résistèrent quand même », à ceux qui furent amenés ensuite près des cadavres encore chauds, exécutés à leur tour, entassés sur les premiers, à ceux qui tombèrent sous les mitrailleuses, les pelotons d'exécution semblant enfin insuffisants. Ce sont des douleurs que le peuple de Paris ne peut oublier.

Mais unanimes encore nous serons — j'ose le dire en dépit de toutes les tendances, de toutes les divergences — lorsque nous penserons à l'œuvre de réparation et de revanche. Les révolutionnaires parisiens, les fils des communards ont pu penser longtemps à la revanche brutale de la force comme les patriotes de 1870 rêvaient d'une revanche de la guerre. Ils ont éprouvé chaque jour davantage la complexité de l'évolution économique ; ils ont vu peu à peu le champ de bataille s'élargir, ils ont expérimenté la valeur des actions nouvelles, par lesquelles le prolétariat assure son émancipation ; et sans renoncer à l'espérance de hâter par une révolution de majorité, l'entière transformation sociale, ils ont assoupli leur volonté aux lentes et méthodiques préparations.

C'est en demeurant fidèles à cet esprit, c'est en pénétrant toujours de foi révolutionnaire, notre humble travail quotidien que nous honorerons nos morts.

Nous sommes quelques-uns — qu'on me pardonne ce mot personnel — auxquels la confiance de nos camarades vient d'imposer des responsabilités nouvelles. Nous sommes quelques-uns qui franchiront les grilles du Palais-Bourbon, avec toute la conscience des difficultés qui nous attendent, avec le souvenir, hélas ! de défaillances attristantes. Demain, en défilant devant le mur, à la veille des travaux législatifs, le jeune groupe parlementaire viendra demander aux souvenirs de l'année terrible la force d'accomplir une œuvre positive et réaliste, tout en demeurant fidèle à la pensée révolutionnaire de l'Internationale socialiste.

Albert THOMAS.

LES MESURES PRISES

Pour le Départ

A 1 HEURE ET DEMIE, *les élus du Parti, les hommes de confiance délégués par les sections, les cyclistes de la Fédération sportive se réuniront à la salle Lexcellent (au coin de la rue du Repos et du boulevard).*

***

A 2 HEURES ET DEMIE, *les premiers groupes arrivés prendront leur rang, EN VENANT DE L'AVENUE GAMBETTA PAR LE BOULEVARD DE MENILMONTANT, le long du cimetière, SUR LE TROTTOIR. Ils s'arrêteront à la limite du trottoir, à l'entrée du cimetière. Les groupes suivants prendront la file dans l'ordre de leur arrivée.*

A 3 HEURES TRES PRECISES, *départ du cortège.*

***

Pendant l'attente, avant le départ, les groupes sont instamment invités à rester entre le mur du cimetière et la bordure du trottoir, et à ne pas déborder sur la chaussée.

Ils sont également invités à déployer les drapeaux, munis de leurs inscriptions, seulement en prenant leur place dans le cortège.

Les groupes ou camarades sont invités à ne plus quitter le cortège à partir du moment où ils s'y seront rangés jusqu'à la dislocation.

Les porteurs de couronnes sont invités à s'espacer de 30 en 30 mètres.

En cas d'incident

Tous les 80 ou 100 mètres environ se tiendront des hommes de confiance. Ils laisseront un léger intervalle entre eux et le groupe de manifestants qui les précédera. Chacun d'eux comprend plusieurs élus du Parti.

EN CAS D'INCIDENT POLICIER, ON FERA APPEL IMMEDIATEMENT A EUX.

Devant le Mur

En raison de l'importance probable de la manifestation et de sa durée, seul, le citoyen Vaillant, qui sera en tête de la manifestation, parlera devant le Mur. Puis le défilé se fera sans interruption, les porteurs de couronnes descendant seuls au Mur pour accrocher les couronnes.

La Sortie

Après avoir défilé devant le Mur, les groupes sont invités à replier leurs drapeaux AVANT DE FRANCHIR LA PORTE DU CIMETIERE, *avenue du Père-Lachaise.*

Les Groupes se disperseront le plus rapidement possible par les rues adjacentes au cimetière et par les rues qui rayonnent de la place Gambetta.

NE PAS SEJOURNER SUR LA PLACE GAMBETTA.

***

Les élus qui se sont chargés d'être à la sortie du cimetière ne quitteront leur place que lorsque les derniers groupes seront passés, afin de parer à tout incident final.

Ces groupes sont par conséquent invités à conserver toute leur cohésion jusqu'au dernier moment.

Pour les Élus

Les élus du Parti sont instamment priés de se munir de leurs écharpes.

***

Les élus, conseillers municipaux, généraux et d'arrondissement, députés de la Seine ou des autres fédérations, qui n'ont pas assisté à la réunion préparatoire tenue hier soir, mais qui comptent participer à la manifestation, sont priés d'en aviser par petit pleu le secrétaire de la Fédération de la Seine, 49, rue de Bretagne.

La Manifestation d'Aujourd'hui

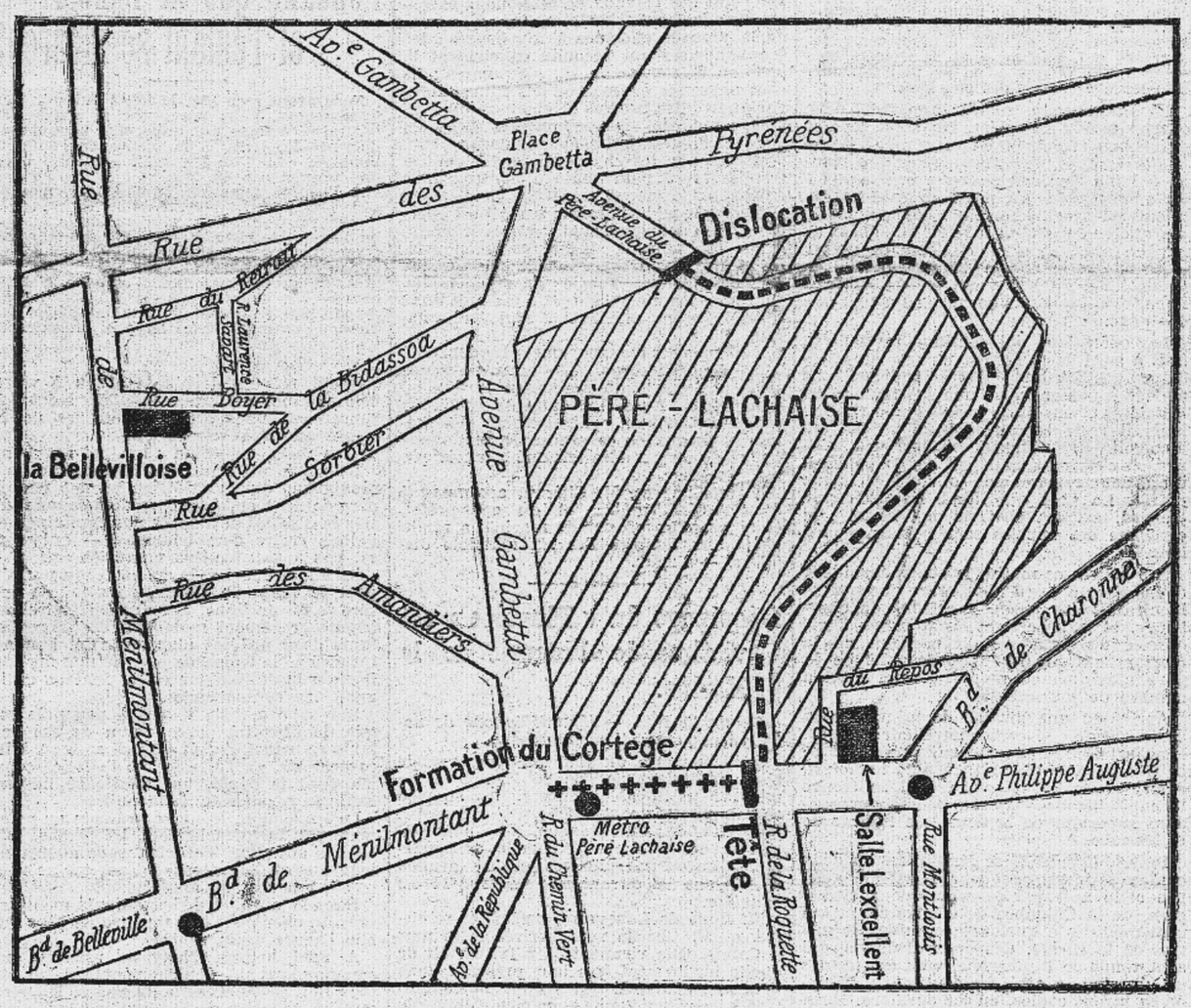

GROUPES D'HOMMES DE CONFIANCE

GROUPE 1

Vaillant, Jaurès, Landrin, Alloix, Teneveau, Champagne, Rossignol, Thierry, Paquier, Puech, Lévy, Georgen, Brousse, Bonnefoy, Benoit, Lefebvre, Balançon, Boissard, Rackeff, Garbin, Mario Antonio.

GROUPE 2

Rouanet, Marin, Dherbécourt, Gaillabot, Baudon, Bourguignat, Houdaille, Bernard, Dufour, Cajon, Jendon, Guillon, Ricard, Ganne, Sagne, Lemaître, Vieu, Angeline, Lecerf, Brétille.

GROUPE 3

Sembat, Sixte-Quenin, Hahn, Collignon, Jean Varenne, Herpfelds, Norange, Godfrotte, Galopin, Salmet, Ducarnoy, Montagnon, De la Porte, Champion, Lavialle, Mentor, Jacob.

GROUPE 4

Groussier, Lavaud, Jacotot, Pichon, Chéradame, Martel, Cretté, Mutlère, Montéhus, Bon, Boyer, Grégoire, Garreau, Decréaud, Van der Lluys, Sauvry, Ragonneau, Bagot, Bricoud, Bru, Peretti, Montadi, Germain Chauvin.

GROUPE 5

Meslier, Lagrosillière, Dain, Guinot, Deloire, Cabaret, Bertrand, Lafagne, Nicodeau, Cablé, Dupas, Teyssier, Denuit, Dutertre, Genillon, Lepage, Collas, Parisot, Leclerc, Henrique, Trèves.

GROUPE 6

Paris, Lecointe, Tarbouriech, Gaveau, Gindre, Teillet, Manier, Ecknetiller, Guillebert, Chardon, Junker, Dupetit, Levannier, docteur Bachmann, Pellusi, Pfister, Couralet, Panet, Marsais, Thomas, Vantulard, Putz, Eloi, Mesvaches, Momies.

GROUPE 7

Nectoux, Lauche, Cuillerier, Delage, Doin, Renaud, Laperreyre, Challeyre, Coudriel, Ferretti, A. Hervé, Descours, Dumand, Rochefort, Pingenot, Gautruche, Hetzel, Mathieu, Duval, Flageol, Denis, Henri Fleuret, Cailletez, Repiquet, Courbi, Ausselin, Leroux, Ragou.

GROUPE 8

Veber, Thomas, Noël, Parpaite, Maillefer, Auray, Maire, Ludet, Archimbaud, Marsais, Barrion, Terneau, Julhe, Vert, Martinet, Blaire, Magnant, Hocquel, Petitjean, Bannier, Despayrous, Tamponnet, Restiaux, Bazire, Gouanne, Lebègue, Hug.

GROUPE 9

Thivrier, Emile Dumas, Fribourg, Horviller, Autissier, Turpin, Musy, Bachert, Osburg, Malaurie, Melgrani, Dorion, Gien, Cartier, Flauriet, Grilleux, Georges Bergère, Le Gallo, Brize, Mée, Dequire, Bougleux.

GROUPE 10

Walter, Aubriot, Moreau, Gelly, Grangier, Bazé, Courtois, Antès, Le Troquer, Lafont, Lévy, Sierra, Picard, Audejean, Descossy, Bisson, Flug, Grandjean, Guillery, Semanaz, Fritsch, Dormoy, Poli, Rosenthal, Corcos, Reybell, Cambier, Bonnet, citoyenne Allard, Dellos, citoyenne Cambier, Aster, Deschamps, Subra, Simonet.

***

ELUS DE PERMANENCE A LA SORTIE
(*Porte de l'avenue du Père-Lachaise*)
Deslandres, Berthaut, Dejeante, Navarre.

***

ELUS DE PERMANENCE AU MUR
Voilin, Ranvier.

La fonction spéciale des citoyens Chausse, Colly, Willm et Brunet leur sera indiquée à la salle Lexcellent.

***

Les indications utiles seront données aux *Groupes d'hommes de confiance et aux cyclistes* à la salle Lexcellent à partir de 1 h. ½. Nous recommandons aux camarades d'être à l'heure au rendez-vous.

***

Les membres de la Commission d'organisation sont convoqués pour 1 heure à la salle Lexcellent.

LES RENDEZ-VOUS

2e *Section.* — A 1 heure un quart, salle Neyrat, place du Caire.

3e *Section.* — A 1 heure et demie, 49, rue de Bretagne.

3e *Jeunesse.* — A 2 heures, au siège.

4e *Section.* — A 1 heure, 20, rue de Charlemagne.

5e *Section.* — A 1 heure, salle Barbezange, 11, rue Valette.

7e *Thomas d'Aquin* et *Invalides.* — A 2 heures, boulevard de Ménilmontant, autour du drapeau de la section.

9e *Section.* — A 2 heures, concentration au métro de Ménilmontant, au coin de la rue Oberkampf.

10e *Jeunesse.* — A 1 heure et demie, 5, rue de l'Hôpital Saint-Louis.

11e *Section.* — A 2 heures, salle Lexcellent.

11e *Folie-Méricourt.* — A 1 heure, au siège, 66, rue d'Angoulême, pour se rendre ensuite au rendez-vous de la section.

11e *Jeunesse.* — A 1 heure, 20, cité Dupont (50, rue St-Maur).

12e *Section.* — A 1 heure et demie, 37, rue du Sergent-Bauchat.

12e *Jeunesse.* — A 1 heure et demie, 37, rue du Sergent-Bauchat.

13e *Section.* — A 1 heure et demie, en face de la maison des syndiqués.

14e *Section.* — A 1 heure, à l'Avenir de Plaisance, 13, rue Niepce.

15e *Section.* — A 1 heure, pourtour de l'Eglise de Grenelle.

17e *Section.* — A 1 heure et demie, salle Nayrolles, 100, rue Cardinet.

18e *Section.* — A 1 heure et demie, 7, rue de Trétaigne, pour rejoindre les 10e et 19e, salle de l'Egalitaire, rue de Sambre-et-Meuse.

18e *La Chapelle.* — A midi et demi, à la Libératrice, 5, rue de la Guadeloupe, pour se rendre au point de concentration de la section.

18e *Goutte-d'Or.* — A 1 heure, à l'Escargot, 35, rue Myrha, pour se rendre au point de concentration de la section.

18e *Jeunesse.* — A 1 heure et demie, 7, rue de Trétaigne.

18e *Groupe des révolutionnaires.* — A 1 heure et demie à la station aérienne du métro Barbès-Rochechouart.

19e *Section.* — Pour tous les groupes, à une heure et demie, au Foyer, 29, rue de Meaux.

19e *Jeunesse.* — Comme pour la section.

20e *Section.* — A 2 heures, 4, rue Malte-Brun.

Comité d'entente des Jeunesses. — Le comité invite les Jeunesses à se grouper avec leurs sections respectives.

Jeunesse révolutionnaire de la Seine. — A 1 heure et demie, 49, rue de Bretagne.

Groupe des Etudiants socialistes révolutionnaires. — A 1 heure, place de la Sorbonne.

Groupe socialiste juif. — A 2 heures, place Voltaire.

Anciens combattants de la Commune. — A 2 heures et demie, salle Lexcellent.

Les amis de la « Guerre Sociale ». — A 2 heures, station du métro Martin-Nadaud (direction Gambetta).

Jeunesse syndicale de la Voiture. — A 1 heure et demie, 49, rue de Bretagne.

Originaires du Massif central. — A 2 heures, angle de la rue du Chemin-Vert et du boulevard de Ménilmontant.

Originaires de la Haute-Loire. — A 1 heure et demie, angle de la rue du Chemin-Vert et du boulevard de Ménilmontant.

Originaires de la Creuse. — A 1 heure, Maison du Peuple, 20, rue de Charlemagne.

Originaires du Lot. — A 2 heures, angle de la rue du Chemin-Vert et de l'avenue de la République.

Originaires des Savoies. — A 1 heure et demie, 42, rue de Malte.

Originaires de la Corse. — A 1 heure, station du métro Saint-Maur.

Groupe socialiste espagnol de Paris. — A 1 heure et demie, place de la Bastille.

BANLIEUE

Alfortville. — A 1 heure et demie, à l'Union des Travailleurs, pour se rendre au point de concentration de la section.

Asnières. — A 1 heure, salle Briane, 78, rue de Paris (derrière le marché).

Aubervilliers. — A 1 heure et demie, salle Gadefaix, 17, route de Flandre.

Bois-Colombes. — A 1 heure et demie, station du métro Porte-Maillot.

Bonneuil. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (métro Philippe-Auguste).

Bry. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (métro Philippe-Auguste).

Champigny. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (métro Philippe-Auguste).

Charenton. — A 2 heures, à la Solidarité, 65, rue de Paris.

Charenton-Jeunesse. — A midi et demi, chez Choppin, Grande Rue, 71, pour se rendre ensuite au point de concentration de la section.

Colombes. — A 1 heure et demie, au métro, station de la Porte-Maillot.

Courbevoie. — A 1 heure, au siège, 6, rue de Bezons, pour se rendre au métro Porte-Maillot.

Créteil. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (station Philippe-Auguste).

Fontenay-aux-Roses. — A 2 heures, salle Lexcellent, boulevard de Ménilmontant.

Issy-les-Moulineaux. — A 1 heure, à la Coopérative.

Joinville. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (station Philippe-Auguste).

La Garenne. — A 1 heure et demie, au métro, station Porte-Maillot.

Les Lilas. — A 2 heures, à la Coopérative, 15, rue du Garde-Chasse.

Le Perreux. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (station Philippe-Auguste).

Le Pré Saint-Gervais. — A 1 heure, salle Heurteaux, 6, rue de Pantin.

Levallois. — A 2 heures, à la manifestation. Le matin à 9 heures et demie, 35, rue Martre, à Clichy.

Malakoff. — A 1 heure, boulevard Brune, Porte d'Orléans (à la Pauvette).

Montrouge. — A 1 heure, boulevard Brune, Porte d'Orléans.

Pantin. — A 1 heure un quart, salle Baille, 23, route d'Aubervilliers.

Saint-Maur. — A 2 heures, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste et du boulevard (station Philippe-Auguste).

Saint-Maurice. — heure trois quarts, au pont de Charenton.

Saint-Ouen. — A une heure et demie, Porte Clignancourt, en face de la station du chemin de fer de Ceinture.

Vanves. — A 1 heure un quart, à la Coopérative, 56, rue du Plateau.

EN DEUXIEME PAGE :
Les dessous de la Police.
La Catastrophe de Calais. (De notre envoyé spécial.)
Discours d'Anatole France aux Etudiants.

EN TROISIEME PAGE :
Les Carriers de Méry.

UN RÉCHAPPÉ DE LA Semaine Sanglante

Le Papa Constant, lieutenant de la Commune, laissé pour mort sur la barricade, condamné à mort par le Conseil de guerre, militant syndicaliste aujourd'hui.

Aux heures moroses de doute et de découragement, nous allons voir notre ami, le papa Constant. C'est un irrésistible professeur de vaillance. En sa présence, on se trouve ragaillardi. Sa bonne figure, haute en couleur, qu'une épaisse moustache blanche, une moustache de grognard impérial, barre énergiquement ; le regard de ses yeux bleus ; son sourire jovial d'enfant de Paris qui nargue le temps, stimulent les cœurs qui s'ennuient. Et quand il parle, on sent se rallumer en soi la petite flamme de l'enthousiasme...

Hélas ! il nous faut l'avouer : ce brave homme, et homme brave, que nous aimons et respectons tous, est un repris de justice. Pas un repris de justice ordinaire, à qui quelques années de prison confèrent ce titre : Jean Constant fut condamné à mort ; sa peine ayant été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il se vit octroyer encore deux années de prison, « à faire, déclarait le jugement, à l'expiration de sa première peine ». Il s'agit, on le voit, d'un condamné sérieux. Car notre papa Constant fut le frère d'armes, le compagnon fidèle des hommes dont nous allons, aujourd'hui, honorer la mémoire. S'il ne dort pas avec eux au pied du Mur rouge, c'est que la Mort, obstinément, ne voulut point de lui.

Officier de la Commune

En mars 1871, Jean Constant, fils d'un ouvrier révolutionnaire — l'un des premiers affiliés à l'*Internationale* — petit-fils d'un de ces *carbonari* républicains qui inquiétèrent tant le gouvernement de la Restauration, Jean Constant, matelot mobilisé, avait participé à la défense de Paris. Il avait fait le coup de feu contre les Prussiens, au Bourget, notamment, où la journée fut chaude.

A la nouvelle que les Parisiens insurgés venaient de proclamer la Commune, notre matelot n'hésite pas : il rentre dans Paris, avec armes et bagages et vient servir la Révolution. Son père avait été élu capitaine au 115e bataillon fédéré — que M. Alphonse Humbert commanda un temps. Le fils s'enrôle dans ce bataillon ; ses camarades le proclament lieutenant et la troupe va prendre contact avec l'armée de Versailles. Durant dix jours, ils combattent devant le fort d'Issy. Communards et Versaillais, face à face, avaient dressé une barricade : ils se fusillaient à bout portant. Mais « l'armée de l'ordre » recevait chaque jour des renforts, l'armée de la Révolution s'affaiblissait. Il fallut reculer jusqu'aux fortifications.

Le 115e bataillon s'embusqua dans une casemate, à la porte de Vaugirard, et pendant onze jours et onze nuits, ce fut la tem-

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pête. Le Mont-Valérien et le fort d'Issy bombardaient simultanément l'abri ; les coups de canon ne cessaient pas une heure durant le jour. Des boulets tuaient les hommes, les survivants sortaient les cadavres, prenaient leurs cartouches et se replaçaient aux meurtrières. De là, ils fusillaient les Versaillais qui, pour approcher de la porte, creusaient des tranchées en zigzags.

Des boulets finirent par enfoncer la casemate. En même temps, l'ennemi, entré par le Point-du-Jour, prenait la position à revers. Il fallut rentrer dans Paris.

Sur les Barricades

Alors commença la bataille des barricades, la défense de Paris, rue par rue, maison par maison ; la lutte désespérée, enragée, où les combattants savaient la victoire impossible et se battaient quand même, pour l'honneur.

Quand le bataillon passa près du Bon Marché — alors à son enfance — un orage de coups de fusil éclata des fenêtres ; des balcons arboraient le drapeau blanc, à Croix-Rouge, qui sauvegardait les habitants et des tireurs s'abritaient derrière ce pavillon pour fusiller les soldats en retraite de la Commune. On les tirait des toits, des soupiraux des caves, des boutiques.

Constant et sa troupe défendirent la grande barricade qui s'éleva près de la gare Montparnasse, puis celle de la rue du Vieux-Colombier qui, attaquée par mille hommes, tint deux jours et deux nuits. Des femmes, sous l'averse de balles qui faisait rage dans la rue, allaient placer devant la barricade des sacs de terre et des matelas. Quand, débordés, il leur fallait lâcher pied, ils reculaient de cent mètres pour défendre une position nouvelle. Ah ! ces jours, ces nuits de barricade ! On mangeait un morceau de pain, debout, le fusil à la main, on dormait sur les pavés, tandis que des camarades veillaient, que l'on allait, plus tard, relever. Souvent, en un cauchemar, un dormeur se levait d'un bond et tirait un coup de fusil qui dressait tout le monde, l'œil aux aguets. Souvent, des hommes tombaient, frappés par un coup de feu qu'avait lâché une de ces maisons mornes, silencieuses, aux volets clos...

Ils furent à la Cité, à l'Hôtel de Ville, à l'église Saint-Paul, à la Bastille. Constant le père, à bout de forces, était rentré chez lui, rue Clément, près du marché Saint-Germain, après l'enlèvement de la barricade Buci. Le fils était resté au combat, plus tenace, plus acharné, plus ardent, plus impétueux que jamais : c'est quand une cause semble perdue que les sincères la chérissent le plus.

Le 25 mai, ils étaient boulevard Voltaire quand un vieillard de haute taille, vêtu de noir, l'écharpe rouge de membre de la Commune nouée à la ceinture passa près d'eux d'un pas ferme. Son chapeau haut de forme à la main. Les officiers fédérés l'entourèrent, le supplièrent de ne pas avancer davantage. Il sourit tristement, leur serra la main et passa. C'était Delescluze qui allait à la mort...

Quand le papa Constant rappelle ce souvenir, les larmes emplissent ses yeux...

Il était le lendemain à la barricade de la rue de Malte. La trombe de fer crépitait. La moitié des tirailleurs étaient morts. Les tirailleurs versaillais s'avançaient prudemment. Tout à coup, l'infanterie donne l'assaut. Jean Constant étend la main pour tirer son dernier coup de pistolet, trois baïonnettes l'atteignent à la fois, à la jambe gauche et aux bras tandis qu'un coup de crosse, asséné à toute volée, lui fend le front et l'étend sur les cadavres de ses compagnons. On le tient pour mort et un soldat lui plante sa baïonnette dans le dos pour s'en servir comme point d'appui et sauter de l'autre côté...

Prisonnier !

La nuit de mai fut très fraîche. Elle réveilla ce faux-mort. Il rampa dans la rue Morand. Il vit une maison entr'ouverte. Il entra, donna du genou contre une porte, la porte s'ouvrit, une vieille femme en larmes parut qui, devant ce fantôme couvert de sang et de poudre, poussa des cris. La jeunesse de Constant le sauva : la femme eut pitié de cet enfant à-demi mort. Elle lava ses plaies, elle le coucha. Cinq jours après, il confia l'adresse de ses parents et sa mère vint le chercher. Elle lui portait les vêtements de sa sœur et ce fut une jeune fille très pâle dont un chapeau à larges bords et une épaisse voilette masquaient les traits — et le front sanglant — qui rentra chez le père Constant. On vint fouiller la maison. Le père cacha son blessé dans l'un de ces hauts rouleaux de cuir tels que les bourreliers en possèdent. Et, six semaines plus tard, le gaillard rétabli, filait par la gare de Lyon, sous son innocent costume de demoiselle. Il n'alla pas loin. Forcé de rebrousser chemin dès Fontainebleau, d'indiscrets gendarmes, à Melun, s'avisèrent de soulever légèrement sa jupe. Et ils aperçurent le bas du pantalon d'homme que l'imprudente « jeune fille » avait conservé. On l'emmenota, on l'identifia et on l'envoya à Versailles, dans ce camp atroce où les prisonniers allaient boire l'eau d'une mare dans quoi se décomposaient des cadavres de chevaux.

Il attendit huit mois sa mise en jugement. Le 18 mars 1872, il comparaissait devant le 22e conseil de guerre avec Gérard, Liénax, Mayer, etc. Son avocat voulut apitoyer le Conseil sur la jeunesse de son client.

— C'est un gamin qui a suivi la musique militaire... il ne savait pas...

L'accusé bondit : il ne savait pas ? Il savait très bien, au contraire et il avait participé sciemment, volontairement, en toute indépendance à l'insurrection. Le président posa la question traditionnelle :

— Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

— Je réclame l'indulgence du tribunal... pour mon avocat.

Il fut condamné à mort. Sa mère assistait à l'audience. Pendant plus de *cinq mois*, on maintint Constant et ses camarades dans une cellule commune : ils s'attendaient chaque jour à mourir le lendemain. On vint les réveiller un matin :

— Levez-vous, l'heure est venue de payer votre dette...

— Vive la Commune ! répondirent les quatre. Et ils s'habillèrent.

Quand ils furent vêtus :

— Contre-ordre : ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain, sans doute.

Facétie de garde-chiourme.

Fin août, la peine de mort fut commuée : travaux forcés à perpétuité. Les condamnés connurent le bagne de Toulon, les cages infectes, sans air ni lumière, de *La Virginie* qui mit 152 jours pour les transporter en Nouvelle-Calédonie, l'Ile Nou, la Presqu'île Ducos. Constant y demeura huit années. Sa famille ava[illegible] informée de sa mort. Et son père, dénoncé, avait fait cinq ans de prison pour sa participation au mouvement.

Demain...

Le papa Constant ne regrette rien de sa vie. S'il fallait recommencer, il recommencerait. Il ne joue ni au martyr ni au héros : il est un ouvrier qui a lutté avec ses frères ouvriers. Il continue, d'ailleurs. Secrétaire de la Fédération des Syndicats ouvriers de la Voiture, il donne tout son temps au recrutement et à la propagande. Un grand espoir l'anime :

— Non, non, affirme-t-il, les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas moins de courage ni de désintéressement que leurs aînés. Quand les circonstances l'exigeront, ils entreront dans la bataille avec une force que beaucoup de mes pauvres camarades n'avaient pas : un but précis, un idéal clair. Combien, patriotes exaspérés par la reddition de Paris, sont tombés près de moi au cri de : « Vive l'Empereur » ! Ceux d'aujourd'hui combattront pour la Révolution et ils vaincront, j'en ai la conviction.

Comprenez-vous pourquoi on rapporte une magnifique provision de courage, de confiance et d'énergie, d'une conversation avec notre ami, le papa Constant ?

L.-M. BONNEFF.

Nous allions oublier de signaler à l'indignation des « gens comme il faut » le crime nouveau qu'a commis Jean Constant : il est poursuivi pour avoir signé l'affiche *A Biribi*, contre les bagnes militaires et les compagnies de discipline. Il supporte son opprobre avec calme.

Anatole France défend la Liberté de Pensée

Notre ami le citoyen Anatole France a fait, hier, une conférence à l'Association générale des Etudiants. Parlant des atteintes portées aux principes mêmes du droit humain, France a eu des paroles admirables et l'éloquence du maître fut comme à son habitude, incisive et vengeresse.

Voici un extrait de cet important discours, que les circonstances ne nous permettent pas, à notre grand regret, de publier en entier :

Ne craignez jamais de penser hardiment en public toujours toute votre pensée. On n'est bon, on n'est grand qu'à cette condition. Pensez, fomentez la pensée autour de vous. Aimez-la dans autrui quand elle correspond à la vôtre ; respectez-la quand elle y est contraire. Sachons, chers camarades, sachons entendre ce qui nous déplaît. C'est une loi criminelle (je sais que je commets un délit en parlant de la sorte, et je le commets volontairement, avec satisfaction, avec allégresse), c'est une loi criminelle que celle qui punit de prison et d'amende l'homme qui a parlé, qui a écrit contre nos opinions, même les mieux fondées, contre nos sentiments, même les plus chers, contre notre foi, même la plus sincère. C'est une honte, c'est un opprobre pour la société tout entière que d'appliquer une telle loi. Qu'un article de journal soit puni de prison, cela est monstrueux et cela est stupide.

Comment le réfuter après cela ? Comment discuter avec un homme qu'on a enfermé et chercher à le convaincre ? Vous lui accordez l'avantage suprême d'avoir souffert pour ses idées, comment lui opposerez-vous ensuite les vôtres, excellentes peut-être en elles-mêmes mais qui ne vous ont pas coûté votre liberté, vos biens, et moins chères, en cela que les siennes ? Autant que l'intolérance religieuse, détestons l'intolérance politique et morale, et abrogeons toutes les lois contre le sacrilège, même contre le sacrilège civil.

Mais les paroles étant des actes peuvent être des actes dangereux ? C'est vrai. Aussi, combattez celles qui vous semblent nuisibles. Combattez-les par la parole. La parole est la seule arme qui puisse atteindre la parole.

Hélas ! camarades, toutes les idées humaines sont discutables, toutes sans exception. Sachons les entendre et les discuter toutes.

Il est bon que toutes les opinions se montrent au grand jour. Connaissons mieux le fort et le faible de l'esprit humain. Il n'y a pas d'idée tout à fait juste ; il n'y a pas d'idée tout à fait fausse. Disons-nous que nous n'avons jamais entièrement raison, ni nos adversaires entièrement tort, ou plutôt si, comme je le craindrais, cette trop froide sagesse risquait de nous glacer l'âme, laissons toutes les idées sur les religions, les sociétés, l'homme, la patrie se produire dans une liberté absolue, qui favorisera mieux que toutes les violences légales le bon équilibre intellectuel et moral du pays.

N'ayez aucun fanatisme, pas même celui des vérités acquises, qui pourrait se retourner contre des vérités plus précieuses qui se dérobent encore à demi.

La Catastrophe du "Pluviose"

LES OPÉRATIONS DE RENFLOUAGE

On espère remonter le submersible dans deux ou trois jours si tout marche bien

Calais, 28 mai (Par dépêche de notre envoyé spécial). — L'impression générale dans les milieux officiels comme dans le personnel marin qui était, hier, très pessimiste, semble s'atténuer ce matin. L'arrivée des navires pouvant coopérer utilement au sauvetage, le calme qui règne dans la température sont autant de causes qui expliquent le changement survenu dans les esprits. Alors que les prévisions formulées hier laissaient entendre que le renflouement du *Pluviôse* exigerait de longs travaux, les opinions émises ce matin s'accordent à reconnaître qu'il est possible de ramener le submersible coulé avant trois ou quatre jours.

Cela dépend, me déclare l'un des ingénieurs du port, de la hauteur de la marée et de la vitesse du courant. Les plongées des scaphandriers ne peuvent s'effectuer utilement qu'aux heures où la mer est le plus étale, et, par conséquent où les courants, dont la force est en relation de la hauteur de la marée, sont les moins violents. Le travail du scaphandrier consistera actuellement à placer des chaînes, à « crocher », suivant leur expression, dans les huit boucles dont la coque du *Pluviôse* a été munie à Cherbourg.

C'est là l'opération la plus difficile. Les scaphandriers ont, en effet, à lutter contre les courants qui, parfois, sont si violents qu'à peine ont-ils plongé qu'on les voit remonter à la surface comme des bouchons.

La situation ce matin apparaît donc comme moins mauvaise. On a pu repérer exactement l'endroit où se trouvait coulé le *Pluviôse*, et, également, fixer une chaîne à l'une des boucles, ou « organeaux » du submersible. La position du *Pluviôse* ayant été ainsi déterminée, on a mouillé des ancres de part et d'autre du submersible, et, ainsi, il a été possible de placer le transport la *Girafe* juste au-dessus de l'endroit où gît par vingt mètres de fond le bâtiment, qui sert de cercueil à tout son équipage.

Les opérations ont continué pendant la nuit à bord de la *Girafe*, et c'est au cours de ces travaux que les scaphandriers sont arrivés à passer sous l'une des boucles du *Pluviôse*, et ensuite à crocher une chaîne. Mais il reste encore sept autres boucles auxquelles il faudra aussi fixer des chaînes, et c'est ce travail qui va se poursuivre à deux reprises par jour après chaque marée. La pose des filins, qui s'effectue d'abord, exigera environ une heure ; le crochage des boucles sera beaucoup plus long.

A 8 heures ce matin, le contre-torpilleur *Grenadier*, à bord duquel se trouvaient l'amiral Bellue, préfet maritime de Cherbourg, et le lieutenant de vaisseau Herr, officier d'ordonnance du ministre de la marine, quittait les appontements de la gare maritime en emportant un certain nombre de journalistes.

Arrivé en une dizaine de minutes près de la *Girafe*, le contre-torpilleur stoppe. L'amiral Bellue se rend sur la vedette de la *Girafe*, à bord du transport le *Loiret*, arrivé ce matin, et sur lequel se trouve le capitaine de vaisseau Amet, commandant supérieur de la deuxième flottille de la Manche.

Puis le *Grenadier* se dirige vers les deux chalands de renflouage qui ont été amenés cette nuit par le remorqueur *Champion*, de la Chambre de commerce, et qui sont mouillés à quelques centaines de mètres de la *Girafe*. Ces deux chalands, qui sont venus de Dunkerque, vont être coulés un de chaque côté du sous-marin. Lorsqu'ils seront coulés, on les agrafera. Puis, à l'aide d'une pompe puissante, qui est installée sur un bateau spécialement aménagé, on fera le vide et les deux chalands remonteront ainsi, arrachant et soulevant le *Pluviôse*.

On espère, si les opérations préliminaires s'effectuent dans de bonnes conditions, que, dès aujourd'hui, le *Pluviôse* pourra être soulevé de cinq mètres. Alors on l'échouerait, pour recommencer avec les chalands la même opération, qui se répètera jusqu'à ce que le submersible soit ramené à la surface. Il faudra donc, puisque le navire est coulé à vingt mètres de fond, et que chaque opération le fera remonter de cinq mètres environ, effectuer quatre fois la même tentative — et cela exigera deux ou trois jours.

Mais il faut compter sur les changements de l'atmosphère, qui sont si brusques dans cette région. Le vent est, ce matin, très faible et le soleil — un soleil pâle — luit dans un ciel rayé de légers nuages gris et blancs : ce soir, la tempête peut se déchaîner et rendre inefficaces, ou même entièrement impossibles, les travaux de renflouage du submersible. — R. F.

Après la Catastrophe

Calais, 28 mai, 5 h. 20. — (Par dépêche de notre envoyé spécial.) — Rien n'est aussi variable que les opinions officielles sur l'état des travaux de renflouage du *Pluviôse*.

Ce matin, les déclarations reflétaient un état d'esprit plutôt optimiste, touchant la rapidité avec laquelle le submersible serait ramené à la surface. Cet après-midi, la note et le ton paraissent avoir changé.

Lorsque le ministre de la marine eut quitté la gare de Calais-maritime, par le train de 1 h. 15, M. Chéron nous resta dans les salons du Terminus.

Il reçut la famille de l'enseigne Pierre Engel, composée de parents et beaux-frères, MM. Dollfus et Koechlin, tous habitant Belfort et venus aujourd'hui à Calais.

L'entrevue fut extrêmement émotionnante.

A noter également la présence ici de M. Andrieux, ancien préfet de police, récemment élu député des Basses-Alpes, qui est venu pour avoir des détails sur la catastrophe, dans laquelle a péri son neveu, l'enseigne Engel.

Après les condoléances officielles échangées, M. Chéron donne les détails que voici sur l'état des travaux de renflouage exécutés dans le courant de la matinée à la suite de la plongée effectuée à dix heures : les scaphandriers ont reconnu exactement la position de l'ensemble du sous-marin ; ils sont parvenus à amarrer des filins-guides sur quatre des boucles de relevage du *Pluviôse* ; puis des chaînes ont été disposées sur un chaland, qui a été renforcé en conséquence par les charpentiers des contre-torpilleurs et du bateau-hydrographe *Utile*.

Cet après-midi, le même travail est effectué sur un deuxième chaland. Les scaphandriers tenteront, à six heures, de nouvelles plongées pour fixer les filins-guides sur les quatre autres boucles du submersible. Il faudra ensuite substituer à ces huit filins les chaînes qui serviront à soulever le navire.

Mais tous ces travaux sont subordonnés à l'état atmosphérique. Si le mauvais temps survient, les opérations seront retardées ou suspendues. Aussi les opinions officielles estiment-elles que, contrairement aux prévisions formulées ce matin, le renflouage risque de ne pas être terminé aussitôt que l'on croyait.

A trois heures, M. Chéron, accompagné de Sabatier, maire, et du sous-préfet, ainsi que d'un officier de marine, a rendu visite aux familles des six matelots disparus. — FIGEAC.

L'équipage du « Pluviôse » est victime de l'incurie de la Marine.

Calais, 28 mai. — (Par téléphone de notre correspondant particulier).

Au lendemain du jour où les grands chefs militaires ont donné l'ordre de se montrer impitoyable envers les simples soldats réservistes du 240e qui se refusaient à coucher dans un cloaque, il ne nous paraît pas inutile de rechercher les responsabilités encourues par ces mêmes grands chefs dans l'épouvantable catastrophe du *Pluviôse*.

M. Boué de Lapeyrère, amiral et ministre, et M. Chéron sont arrivés cette nuit à Calais. Que viennent-ils y faire ? Et de quelle utilité peut être leur présence dans le grand malheur qui frappe notre flottille ? Pourquoi tant de graines d'épinards réunies pour assister à l'irréparable ?

Ces Messieurs, vont nous ressasser quelques discours que nous connaissons pour les avoir entendus déjà en pareille circonstance. Ils vont nous parler de la Fatalité, du Destin cruel et verser sur les 27 cadavres des larmes abondantes — et officielles.

Pour nous qui ne sommes pas grand capitaine et ne connaissons rien aux choses de la guerre, mais dont le simple bon sens se révolte devant l'incurie d'en haut, seule responsable du malheur, nous nous bornerons à poser à M. le Ministre de la Marine les quelques questions suivantes :

Pourquoi des manœuvres ont-elles été ordonnées dans une zone doublement dangereuse par la fréquence et l'irrégularité des courants et le nombre des bâtiments qui la sillonnent, et surtout à une heure où le passage d'un paquebot à fort tirant d'eau était certain ?

Pourquoi — le sémaphore ayant été averti dès 2 h. 10 de la catastrophe survenue à 2 h. 3 — pourquoi est-ce seulement à *3 h. 55* exactement que les deux contre-torpilleurs *Tourbillon* et *Grenadier* sont sortis du port — et non à 3 h. 20, comme le prétend le journal qui dit tout ?

Pourquoi, lorsque les contre-torpilleurs français sont arrivés sur le lieu du sinistre, y avaient-ils été devancés par deux destroyers anglais venus de Douvres ?

Pourquoi — ainsi que nous l'avons entendu soutenir devant nous par des personnes autorisées — les bâtiments de secours ont-ils dû attendre un ordre supérieur pour prendre la mer ?

Pourquoi le poste de la flottille ne dispose-t-il pas du téléphone ?

Pourquoi la station de Calais ne possède-t-elle aucun scaphandrier et aucun caisson ?

Pourquoi, lorsque de semblables manœuvres sont ordonnées, le matériel de sauvetage n'est-il pas à proximité du champ d'action pour s'y porter en cas de besoin ?

Pourquoi enfin — la création de la station de Calais ayant été décidée en août 1906, et cette station définitivement constituée en janvier dernier — le Ministère de la Marine n'a-t-il pu, en *quatre années*, aviser aux précautions indispensables ? Nous attendons la réponse. — Z.

L'Impôt sur le Revenu et le Gouvernement

Contrairement aux affirmations des journaux réactionnaires qui, depuis quelques jours, essayaient de créer une équivoque sur les intentions du gouvernement au sujet de la réforme fiscale. Le conseil des ministres a abordé hier matin la question de l'impôt.

Il a été décidé que le gouvernement *soutiendrait le projet d'impôt voté par la Chambre*, et qu'aucun des grands principes fondamentaux qui ont servi de bases à la réforme ne saurait être remis en question. Le gouvernement a manifesté l'intention de presser dès la rentrée des chambres la commission sénatoriale pour qu'elle étudie sans retard le projet qui lui a été renvoyé.

LE CARNET MILITAIRE

Pendant que la femme et l'enfant se meurent

Nous avons reçu hier la lettre qui suit. Les faits relatés nous paraissent si graves, si contraires à toute humanité, que nous n'osâmes pas les livrer à la justice de l'opinion publique avant de les avoir contrôlés avec une scrupuleuse minutie.

A l'heure même où l'autorité se montre sans pitié pour les réservistes de Nîmes, et où le général Galliéni (ce ministre de la guerre de demain) se fait fort de traiter des citoyens français comme il traita autrefois nègres et malgaches n'avons-nous pas le droit de demander au ministre de la guerre si, bien souvent, ce ne sont pas les officiers eux-mêmes qui soulèvent parmi les soldats les passions antimilitaristes les plus violentes et les plus légitimes ?

Voici la lettre :

Je me fais un devoir de porter à votre connaissance les faits scandaleux suivants, concernant un de nos camarades de 2e classe au 24e régiment d'infanterie et un de ses chefs, capitaine au même régiment.

L'affaire présente un intérêt d'autant plus grand qu'il s'agit d'un homme marié, père de deux enfants, considéré comme un très bon soldat et d'un de nos capitaines — j'allais écrire d'un bourreau — qui n'en est pas à sa première mauvaise action.

Le 9 mai dernier, le soldat Nony partait pour le camp de Mailly, où séjourne encore le 24e de ligne, laissant à l'hôpital sa femme gravement malade et ses deux enfants dans un état alarmant. Cet homme fut évacué le troisième jour de marche sur Paris à la suite d'une chute dont on craignait les conséquences.

Sur sa demande, il sort à peu près remis de l'hôpital parce qu'un de ses enfants se meurt. Avant tout, il se rend à la caserne où, en l'absence de l'officier commandant le dépôt, un subalterne lui accorde la permission de la nuit.

Le lendemain, Nony se présente au commandant du détachement, lui expose sa pénible situation, l'officier, sans guère entendre ses explications, lui permet de rentrer à 5 heures du matin.

Dans la nuit, un de ses enfants meurt et près du cher petit être disparu, le père oublie l'heure de la rentrée.

A neuf heures, Nony se présente au commandant du détachement qui lui inflige huit jours de salle de police. Heureusement, tous les chefs n'ont pas un cœur de bourreau, l'ordre fut mal compris, et le malheureux père put assister dans la nuit suivante, à l'agonie de sa femme.

Nous défions qui que ce soit de donner un démenti quelconque *aux faits* dont nous voulons faire l'opinion publique juge.

Nony était un excellent soldat, sa situation était connue de plusieurs de ses chefs qui s'y étaient intéressés.

Il est inadmissible que le capitaine Taine l'ignore, et s'il l'ignorait, il devait écouter le père de famille qui venait la lui exposer, faire une enquête et prendre les mesures que cette situation imposait, et non punir un soldat coupable d'être resté quatre heures auprès d'un fils mort et d'une épouse mourante.

L'AFFAIRE CANDIDE

En présence de sœur Candide, assistée de Me Ulrich, son avocat, M. Hubert du Puy a dépouillé, hier après-midi, les documents saisis au cours des différentes perquisitions.

De nombreux témoins attendaient dans la galerie que le juge leur présentât les nombreuses reconnaissances qu'il retrouvait sous les scellés.

Il se confirme que les créanciers de sœur Candide seraient sous peu désintéressés. Et comme, alors, ils retireraient leurs plaintes, l'inculpation tomberait d'elle-même.

Les dessous de la Police

COMMENT ON STYLE LES AGENTS LA VEILLE DES MANIFESTATIONS. — UNE LETTRE DE GARDIENS DE LA PAIX.

Nous avons reçu, hier, la lettre suivante, émanant d'un groupe d'agents de police. Elle montre comment M. Lépine s'entend à assurer l'ordre et quels sont les ordres que l'on donne à la police les veilles de manifestations.

Voici cette lettre :

Monsieur le Directeur,

Pour la vérité, permettez-nous de dire aux lecteurs de votre journal quelques faits touchant la police dont nous faisons partie.

Nous avons vu bien des fois certains de nos collègues frapper des manifestants inoffensifs et même de paisibles promeneurs étrangers à la manifestation.

Nous citerions les noms s'il le fallait, bien qu'il nous en coûterait sans doute de cruelles représailles. Tel sous-brigadier, briguant les galons de brigadier, a été vu au cours d'une récente manifestation frappant violemment une femme qui, sous les coups, roula sur le sol. Tel brigadier frappa en plein visage un jeune homme isolé au milieu d'un groupe de gardiens. Mais l'acte le plus odieux fut peut-être celui-ci : quelques gardiens au repos fumaient tranquillement leur cigarette, lorsque l'un d'eux avisant un manifestant qui se promenait paisiblement, lui décocha un violent coup de pied. Cet acte incohérent et sauvage, loin d'être réprouvé, fut au contraire approuvé par de gros rires des quelques agents et sous-brigadiers présents.

Les agents des mœurs, qui sont simplement des gardiens *choisis pour leur mentalité*, opèrent d'une façon aussi brutale et par surcroît parfois criminelle.

Nous n'osons dire ce que nous savons sur l'un d'eux.

Les causes de ces brutalités injustifiées et sauvages viennent de la mentalité qu'acquièrent les gardiens à leur arrivée au corps.

Que de fois, à la veille de manifestations nous avons entendu certains chefs nous exciter contre les ouvriers, employés, républicains et socialistes et nous ordonner de les frapper avec le plat du sabre. Ils nous représentent les manifestants comme des malfaiteurs qu'ils qualifient de « maquereaux », d' « apaches », de « bandits » qu'il faudrait fusiller.

Les agents républicains, bien que se gardant d'exprimer leurs idées, ne sont pas à l'abri de leur haine, sourdement assouvie par des privilèges de métier accordés aux agents réactionnaires et cléricaux.

Il est compréhensible que, dans notre milieu, où pour être noté énergique, il faut assommer et être considéré « bon gardien » et jouir de passe-droits, se livrer à la calomnie contre ses camarades, les débutants, dont la plupart sortent du régiment, se laissent façonner à l'idée de ces gradés et deviennent leurs adeptes fidèles.

Mais nous, hommes honnêtes et point hommes bons pour de sales besognes, nous renonçons, tout en restant dans notre devoir, à nous livrer à ces lâches assommades qui détruisent le point initial de notre rôle et la sympathie que toutes les classes de la société auraient pour nous.

Un groupe de gardiens de la paix.

Les gardiens de la paix qui nous ont écrit ne nous ont pas seulement confié la lettre que nous publions. Ils nous ont mis aussi au courant d'une certaine effervescence qui se manifeste chez eux.

On se souvient sans doute que dans une réunion solennelle à la Sorbonne, M. Briand, suivant les traces de M. Clemenceau, avait harangué les agents. Là, il avait promis que les agents pourraient transmettre leurs doléances à M. Lépine. Ceux-ci ont voulu profiter des engagements ainsi pris.

Mais voici qu'il y a une quinzaine de jours, M. Lépine aurait brutalement déclaré que tout cela n'était que du vent. Il a interdit aux agents de se réunir pour discuter de leurs intérêts, il leur a refusé le droit de choisir des délégués pour les représenter auprès de l'administration. Ceci n'a pas été pour plaire à tout le monde surtout aux gardiens de la paix qui ne jouissent pas des mêmes privilèges que les agents des brigades centrales, particulièrement choyés et favorisés paraît-il, par M. Lépine, pour leur besogne politique.

Il faut s'attendre *quelque* jour à des incidents.

La Main dans le sac

LES FILOUS RENDENT GORGE

Marseille, 28 mai. — La commission instituée par le ministre de la marine pour rechercher les responsabilités dans l'achat scandaleux de la propriété du « Vert-Pré », destinée à l'édification d'un hôpital pour les marins et payée le double de sa valeur réelle, vient d'arrêter les sanctions suivantes, sur le rapport de M. Estier.

Un blâme sévère est infligé à l'agent voyer en chef qui avait appuyé l'opération dolosive de son autorité et soutenu le conseil d'administration douteux, remplacé, d'ailleurs, dès le début de l'enquête, par un séquestre nommé par le ministre.

Le propriétaire du « Vert-Pré » consent à l'annulation de la vente et au remboursement des sommes encaissées par lui.

Le notaire qui établit les notes accepte de rendre ses honoraires.

APRES LA MANIFESTATION DE MONTPARNASSE

REPRÉSAILLES

Les chats fourrés de la 10e chambre ont condamné aujourd'hui à trois mois de prison un ouvrier terrassier de 28 ans, Armand Lelièvre, coupable de s'être défendu dimanche dernier, après la manifestation du cimetière Montparnasse contre l'agression des agents de police.

FEUILLETON DU 29 MAI 1910 — 21

Joson Meunier

HISTOIRE D'UN PAYSAN LORRAIN

PAR

Émile MOSELLY

DEUXIEME PARTIE

VIII

— SUITE —

— C'est bon, fit-elle, tu seras bien content de manger ma guiche.

Joson revêtit sa blouse bleue, son habit de cérémonie, comme il disait, qui lui tenait le corps à la fraîcheur, tandis que les haut-la-queue suaient dans leurs redingotes.

Alors il prit Maurice par la main et ils partirent par les ruelles, où dansait l'ombre des feuillages.

Arrivés devant le théâtre, le petit quitta son père pour aller rejoindre ses camarades au collège.

La cérémonie ne commençait pas avant dix heures. Resté seul, Joson s'arrêta au bord du trottoir. Il était un peu gêné de se sentir ainsi les bras ballants, par un jour ouvrier et, machinalement, il tâtait son épaule, comme pour chercher son fouet.

Huit heures. Une cloche sonne aux tours de la cathédrale, et la volée des sons s'étale en ondes puissantes sur les places et sur l'esplanade, se brise sur les toits, rejaillit en pluie d'argent au fond des ruelles étroites où loge le peuple des artisans et des vignerons. Un flot d'eau claire court dans la rue ; munis d'écopes, de balais, les boutiquiers arrosent les pavés pointus. Alors, dans l'ombre ardente, qui se dessine en zig-zags sur les façades, une fraîcheur monte, douce aux lèvres et à l'œil. Toute la vie matinale de la petite ville s'égaie devant Joson. Les stores des devantures palpitent gaiement, les fusains et les lauriers-roses, qui décorent le café de la Comédie s'agitent sous de grands souffles, des souffles venus des champs, qui balaient les hauteurs du ciel.

Et les hauts peupliers ceinturant la petite ville se mettent à bruisser, exhalant un murmure d'allégresse inexprimable.

Le marché tire à sa fin. Des femmes passent, chargées de lourds paniers. Des litières d'Ecrouves et des vigneronnes de Pagny se hâtent de faire leurs emplettes. L'air est plein d'un brouhaha de voix aux rudes inflexions patoises. Parfois un lourd tombereau fend la cohue, secouant durement le fermier et sa femme, assis sur une botte de paille.

— Hé ! quoi, on ne travaille plus, aujourd'hui ?

Et Joson reconnaît le père Sagot, qui pousse la carriole, où s'empilent les mannes et les charpagnes vides. Le fils tire comme un bon cheval, l'épaule sciée par la bricole. Vendus les oignons, les navets, les carottes aux prix qu'on en demandait : vendus aussi les superbes cantalous à l'écorce verte, guillochée de broderies, dont la tige vrille comme une queue de goret. Par ce temps de sécheresse, tout ce qui pousse dans les jardins vaut son pesant d'or.

Et Joson accepte l'invitation du maraîcher qui veut à toute force lui offrir un verre de vin blanc.

Mais les élèves du collège arrivent. Joson sort précipitamment du café.

Modeste, il se glissait dans l'escalier tortueux qui conduisait au poulailler, quand une main s'abattit sur son épaule.

— Entrez donc ici, vous serez mieux.

C'était Poirot, le surveillant général, un brave homme qui faisait volontiers un bout de causette avec lui.

Avant qu'il eût le temps de se reconnaître, Joson était poussé dans une loge que deux femmes déjà occupaient.

Il reconnut Mme Joudet, la femme du bijoutier établi sur la place du Pont-Caillaut, accompagnée de sa belle-sœur, deux beautés blondes, dont la mise luxueuse faisait sensation sur les promenades de la petite ville. Leurs tailles s'écrasaient dans des corsages de satin et la bijoutière laissait pendre sur le rebord de la loge sa main finement gantée qui tenait une minuscule lorgnette d'écaille. Leurs nuques penchées exhalaient une pénétrante senteur. Elles se retournèrent et toisèrent Joson, interdit dans sa blouse. Il se laissa tomber dans le coin obscur, aussi impressionné par le velours du fauteuil que par l'attitude insolente des belles dames.

Oh ! trouver un petit trou de souris, où il pourrait tout voir, sans être vu.

Tout d'abord Joson ne voit rien. Mais une main allume au plafond les girandoles au grand lustre de cristal. Il descend lentement et projette sur la scène un ruissellement de lumière ; sur la courbe ventrue du balcon, des arabesques d'or se dessinent, la bouche d'un mascaron grimace, tandis que sur le cintre, une bacchante peinte secoue joyeusement son thyrse. En un instant le théâtre s'est garni. Le parterre où les élèves sont assis est comme une houle de têtes blondes et de têtes brunes, et les loges garnies de femmes aux chapeaux coquettement fleuris semblent un jardin que parcourt le voltigement inlassable des éventails.

Mais la scène, surtout parce qu'elle est vide, attire tous les regards. Le décor représente la forêt vierge, avec ses lianes exubérantes, ses bananiers d'un exotisme truculent, la forêt vierge où l'on joue *Paul et Virginie* et les *Pirates de la Savane*. Parfois, le portier du collège la traverse sur la pointe de ses escarpins, et s'approche de la table où sont empilés les livres dorés, pour voir si rien ne manque, pas même le verre d'eau de l'orateur.

L'orchestre s'était empli. Les exécutants de la musique municipale, des manœuvres et des boutiquiers, à qui leur uniforme harnaché de plumets et de brandebourgs n'arrivait pas à donner un air imposant, accordaient leurs instruments. Des piaulis de clarinette et des gargouillements sonores de bassons se levaient des pupitres, comme des flammèches, courant à la surface d'un bûcher, annoncent l'embrasement final.

Mais le chef, frappant des coups secs de sa baguette, déchaîna les premiers accords d'une marche héroïque.

Tous les cuivres détonnèrent. Orgueilleusement, les basses tirèrent de leurs ventres des éructations sonores, pendant que des clangorements de trombone évoquaient l'ascension des triomphateurs, montant au Capitole, dans un vacarme de buccins. Puis la symphonie belliqueuse s'apaisa, s'étala comme un lac après l'orage, baignée de sonorités larges, que traversaient les tintements du glockenspiel.

Et Joson se sentait ému. Il lui sembla qu'il devenait meilleur, qu'il entrait dans un monde de fierté et d'héroïsme.

Aux sons de la marche, les notables défilèrent. Ils étaient tous là : Rondot l'imprimeur, qui occupait un peuple d'ouvriers et se faisait écouter dans les délibérations du Conseil municipal ; Jaudel, le fabricant de pipes, qu'on craignait parce qu'il avait la dent longue, le pharmacien Barba, qu'on apercevait derrière ses bocaux ; M. Mathelin, qui possédait la plus belle maison de la rue du Baron-Louis, une maison en pierres de taille, avec une cour sablée et un svelte jet d'eau rafraîchissant le silence. C'étaient les grosses têtes, comme dit le peuple, et la cité leur confiait le soin de veiller à ses intérêts, car elle les connaissait prudents et résolus, ayant hérité des antiques bourgeois la sagesse experte et bien disante. Ils s'avançaient, sanglés dans des redingotes, et tout gonflés d'importance.

Ils prirent place sur l'estrade dans des fauteuils dorés, et la séance commença.

Svelte dans son habit noir, rehaussé de broderies, Parquet, le sous-préfet, donna la parole au professeur de rhétorique pour le discours d'usage.

Alors un grand garçon se leva, dont la poitrine bombait sous le plastron. Une tignasse de cheveux noirs rebelles lui donnait la physionomie d'un artiste, étrange parmi ces bourgeois.

Il parla. Sa voix d'abord sourde et que l'émotion étranglait, se raffermit peu à peu, martela les mots et les syllabes. Joson dans son coin ne perdait pas un mot du discours : « Mâtin, quel creux, celui-là aurait pu chanter au lutrin ! » Mais bientôt il devint attentif, car l'orateur développait le thème banal du meilleur emploi des vacances, trouvait des expressions fortes, des images pittoresques pour célébrer le bonheur de la vie aux champs. Il parla de la fenaison, comme quelqu'un qui a tenu en main une fourche, et dit les longues flâneries sur les grèves chaudes, à l'heure où la rivière incendiée dort d'un long sommeil, que traverse comme un rêve le bruissement fin des roseaux.

Il vanta les courses en forêt, l'odorante haleine des taillis, l'escalade des monts qui rend le jarret plus nerveux et les poumons plus larges. Parfois un terme de patois, un proverbe rustique se dressait dans sa phrase, superbe, épanoui, comme une reine des prés au-dessus des gazons. Joson admira, heureux comme sont les simples, d'entendre exprimer en beau langage des idées qui depuis longtemps lui étaient familières.

Certes non, on ne pouvait ni mieux penser ni mieux dire.

Celui-là n'avait pas grandi dans les villes ; il n'était pas de ces citadins qui confondent l'avoine, le froment et le seigle. Enfant, il avait marché dans les labours, et devenu homme, quand l'effort des siens l'avait porté à une belle situation, il ne reniait pas la terre.

Et Joson ouvrait les mains pour l'applaudir, quand Mme Joudet se retourna. Il se tint tranquille.

La voix de l'orateur se fit plus haute. Son discours, par une pente naturelle, proclama la nécessité de préparer des générations robustes pour la défense du pays. Evoquant l'Année terrible, il retraça les horreurs de l'invasion, le piétinement des hordes talonnant le pays ; il montra les villages flamboyants, les murs calcinés, les ponts croulant en ruines. Il raconta la défense de la petite ville par une poignée de mobiles et de soldats, parla des murs bombardés, des remparts battus en brèche, du drapeau qui tenait bon parmi les sifflements des bombes et des obus.

(A suivre.)